



Guide du TREC



Participer
Organiser





Le TREC, Technique de Randonnée Equestre de Compétition, fait son chemin en Languedoc-Roussillon.

Nous avons conçu ce guide pour aider les cavaliers qui souhaitent débiter en compétition à comprendre la discipline, pour informer les clubs et enseignants sur le fonctionnement d'une rencontre officielle de TREC et pour aider les organisateurs.

Le TREC est une discipline très complète où la complicité du cavalier avec son cheval révèle les qualités d'un bon couple d'équitation d'extérieur.

La compétition de TREC est l'occasion de passer une journée entière avec sa monture et d'en garder des souvenirs intenses.

C'est aussi un moyen, pour les clubs, de diversifier leur offre en proposant une équitation qui intéresse toutes les tranches d'âge.

Gilles Coladon
 Secrétaire Général du CRE L.R.,
 Président de la commission TREC

Sommaire

Participer

S'engager	1
Concurrents	1
Poneys/Chevaux	1
Les épreuves	2
Présentation couple	2
POR	3
Maîtrise Allures	5
PTV	5

Organiser

Administratif	8
Bénévoles et matériel	9
Le POR	9
Les allures	12
Le PTV	12
Résultats	15
Rétro-planning	16

Annexes

Calendrier TREC	17
Clubs organisateurs	
Matériel TREC	
Livres, DVD, magazine	

S'engager

C'est par l'intermédiaire d'un club FFE que vous allez vous engager pour une compétition officielle.

→ Vous devez avoir : une licence FFE et une licence compétition du niveau de l'épreuve. (*Licence compétition club gratuite, certificat médical avec mention apte en compétition équestre à fournir au club en début de saison*).

→ Votre équidé, ou celui du club, doit être inscrit sur la liste club ou sport.

(*Démarche SIRE sur www.haras-nationaux.fr*).

Concurrents

LFC	EPREUVES	DROIT DE PARTICIPATION
Club	Club spéciale équipe	POR : équipe de 3 à 4, 12 ans mini
	Club spéciale	POR : individuels 14 ans mini
	Club équipe	équipe de 3 à 4, 12 ans mini
	Club	individuels 14 ans mini
	Club ELITE équipe	équipe de 3 à 4, 12 ans mini
	Club ELITE	individuels 14 ans mini
Ama	Amateur	individuels 14 ans mini
	Amateur équipe Amateur ELITE équipe	équipe de 3 à 4, 14 ans mini
	Amateur ELITE	individuels 16 ans mini
	Amateur ELITE Grand Prix	individuels 16 ans mini

→ En épreuve Club, pour les mineurs : pas de condition d'âge si l'équipe est composée d'un +18 ans. En équipe et spécial PTV, mini Galop 2. En individuels, mini Galop 5.

→ Pour tous : port d'un casque ou bombe obligatoire sur le TREC, gilet protégé dos obligatoire sur le PTV.

Poneys/Chevaux

→ Age mini 4 ans en épreuve Club, Club ELITE et Amateur, 5 ans en Amateur ELITE.

→ Catégories, harnachement et ferrure, règlement sur ffe.com.

à noter

→ Ne vous y prenez pas au dernier moment pour prendre votre licence, fournir votre certificat médical et inscrire votre cheval sur la liste club.

→ Calendrier des compétitions sur ffe.com, **FFEclub SIF** →

Compétition

BO Engts Résultats

→ Règlement complet sur ffe.com, rubrique disciplines équestres,



Les épreuves

EPREUVES	Type au choix
Club	Individuel/Equipe Spéciale individuel/Spéciale Equipe
Club ELITE	Individuel/Equipe
Amateur	Individuel/Equipe
Amateur ELITE	Individuel/Equipe/Spéciale
Amateur ELITE Grand Prix	Individuel

→Epreuve spéciale, composée : soit d'un POR, soit d'un PTV.

Déroulement

Sur FFEClub SIF, après la clôture des engagements, vous pouvez consulter le listing départ et noter le contact de l'organisateur.

A votre arrivée sur le concours, présentez-vous à l'accueil pour recevoir vos numéros de dossards, vos heures de passages et autres infos données par l'organisation.

1. Présentation du couple sur 20 points

Elle est organisée avant le départ du POR. Chaque concurrent dispose de 5 minutes pour présenter oralement son équipement.

Pour les épreuves club, en individuel ou en équipe, le seul matériel obligatoire, individuellement, est un licol et une longe. Mais il faut connaître le contenu des listes.

Les listes du matériel sont détaillées dans le règlement.

Une note est attribuée sur l'état de l'équidé et du harnachement et une note d'ensemble cavalier et matériel.

Pour les autres épreuves, les concurrents doivent disposer individuellement du matériel des listes Concurrent et Poney/Cheval, Sécurité, Pharmacie* et Maréchalierie* (*1 par équipe).

à noter

Participation maxi par journée de compétition

→ Concurrents :

En club :

1 participation dans une épreuve comportant un POR plus 2 participations en Spécial PTV **ou** 3 participations en Spécial PTV.

→ Poneys/chevaux :

1 participation dans une épreuve de TREC plus 1 participation en Spécial PTV **ou** 3 participations en Spécial PTV.

Choisir une épreuve :

L'épreuve club est un niveau découverte.
L'épreuve club ELITE ou amateur : un niveau initiation, les difficultés du POR et du PTV sont un degré au dessus.
En amateur ELITE : niveau pour concurrents expérimentés.



2. Parcours Orientation et Régularité

Normes techniques

EPREUVES	DISTANCE	Vitesse par tronçon	Vitesse moyenne
Club	jusqu'à 12 km	5 à 10 km/h	6 à 7 km/h
Club ELITE, Amateur	jusqu'à 20 km	5 à 12 km/h	7 à 9 km/h
Amateur ELITE	jusqu'à 35 km	5 à 12 km/h	8 à 10 km/h
Amateur ELITE Grand Prix	jusqu'à 40 km	5 à 12 km/h	8 à 10 km/h

→ Le chef de piste peut adapter les vitesses pour les poneys A.

Salle des cartes

Lorsque l'organisateur vous appelle, vous entrez en salle des cartes. Vous avez 15 minutes pour recopier sur une carte vierge le tracé proposé. Au niveau Club, le tracé ne comporte aucun "piège". Le tracé en trait plein correspond à un itinéraire à respecter au plus près, il ne correspond pas forcément à un chemin écrit sur la carte ou existant sur le terrain; un tracé en pointillé ne permet qu'un suivi approximatif sur le terrain.

Pensez à "étalonner" votre parcours tous les centimètres pour avoir une notion de la vitesse moyenne.

La vitesse du premier tronçon est affichée en salle des cartes.

Un carnet de route POR vous a été remis, présentez-le au contrôleur pour valider votre heure de départ en sortie de la salle des cartes.



Le POR

Le principe du POR est d'effectuer un itinéraire donné, en respectant le tracé et les vitesses moyennes prescrites.

A l'arrivée de chaque **contrôle de tronçon** vous présentez votre carnet de route, sur lequel le contrôleur reportera votre heure d'arrivée et de départ, et, éventuellement les remarques pour arrivée par mauvais chemin et non maintien du cheval droit et en avant, dans le strict respect de l'itinéraire.

Le nombre et la position des contrôles sont inconnus des concurrents.

à noter

→ Pour les épreuves Club et Club ELITE, les concurrents doivent être en possession d'un téléphone portable par équipe ou individuel, qui sera éteint et placé sous enveloppe scellée en salle des cartes avant d'être restitué au concurrent et vérifié à l'arrivée du POR.

Pour les autres épreuves, la détention du téléphone portable est facultative et s'applique dans les mêmes conditions.

Pour la salle des cartes, pensez à vous munir de feutre fluo, stylo et règle graduée transparente. Prenez aussi un chrono et une boussole pour le POR.

Vous avez une pause de 5 minutes, éventuellement plus s'il y a regroupement de concurrents. Vous repartez à la vitesse moyenne signalée au contrôle.

Sur le parcours vous pouvez rencontrer des **contrôles de passage**, placés sur ou hors itinéraires, avec ou sans contrôleur, et report d'un code sur votre carnet de route ou poinçonnage.

Le **contrôle d'arrivée** est inconnu des concurrents, il peut être situé en tout endroit de l'itinéraire. Vous remettez définitivement votre carnet de route au contrôleur. Suivez les indications de l'organisation pour la suite.

Le **contrôle de fin d'itinéraire** correspond généralement au départ, si un concurrent ne s'est pas présenté au contrôle d'arrivée, l'heure d'arrivée à ce contrôle permettra le calcul des points de pénalité.

à noter

Prenez un tapis à poche ou des fontes avec des bouteilles d'eau et le petit matériel.

Pour la carte, un porte carte sous plastique est utile.

Respectez le code de la route en cas de traversée ou suivi de route.

Notation POR

sur 300 points (260 pts en Amateur ELITE)

Pénalités	Nombre de points
Pénalités de temps	1 point par minute (arrondie à la minute lue) de retard ou d'avance / temps idéal.
Pénalités de tronçon	30 points pour arrivée par mauvais chemin 50 points par contrôle manqué 30 points pour non pointage contrôle de passage 30 points pour pointage contrôle de passage hors itinéraire 30 points pour non maintien de l'équidé dans le mouvement droit et en avant, dans le strict respect de l'itinéraire
Equidé défermé	10 points par équidé qui arrive à un contrôle de tronçon avec ferrure non conforme/départ
Pénalités vétérinaire	5 points par tranche de 5 minutes imposées par le vétérinaire (épreuve Amateur élite)





3. Maîtrise des Allures sur 60 points

Ce test a pour but de montrer qu'un cavalier d'extérieur peut faire aller sa monture calmement au galop et rapidement au pas sur un chemin.

Le test comporte deux phases :

→ Parcourir au galop le plus lent 100 ou 150 m, selon le niveau de la compétition, dans un couloir de 1.50 m de large.

→ Parcourir au pas le plus rapide le même couloir au retour.

La notation est fonction du barème des allures (voir règlement sur ffe.com), la note 0 est attribuée en cas de rupture d'allure ou pied sorti du couloir.

4. Parcours en Terrain Varié

Ce test consiste à mettre en valeur la qualité du dressage d'un poney ou cheval d'extérieur : confiance, franchise, maniabilité, équilibre, sûreté du pied, ainsi que la justesse et l'à-propos des actions de son cavalier.

Reconnaissance

Le parcours est reconnu à pied, sans cheval, par les concurrents suivant les horaires affichés.

Départ et arrivée

Les lignes de départ et d'arrivée sont encadrées de fanions, comme les difficultés du parcours. Elles sont passées en selle ou en main.

Parcours

Il est réalisé sur un itinéraire indiqué à effectuer dans un temps accordé. Le plan du parcours est communiqué aux concurrents.

à noter

→ En épreuve Club, le couloir fait 100 m de long et 1,5 m de large.

→ Pour le galop le plus lent, la note maxi, 30 points, correspond à 21 sec. et +.

La note mini, 0 point, correspond à 15.7 sec. et -.

→ Pour le pas le plus rapide, la note maxi, 30 points, correspond à 50 sec. et -.

La note mini, 0 point, correspond à 62.1 sec. et +.

→ Le parcours comprend 12, 16 ou 18 difficultés selon le niveau de la compétition. Les cotes sont variables selon le niveau et précisées dans les fiches techniques.

A télécharger sur ffe.com, rubrique disciplines équestres,



→ Lorsque le PTV comporte les branches basses, l'équidé sera toisé avant le départ.

Toutes les informations relatives au PTV sont affichées sur le panneau d'affichage officiel. Ce sont :

- La liste des difficultés,
- Le plan du parcours, en faisant apparaître le numéro de chaque difficulté.
- Le temps maxi accordé.

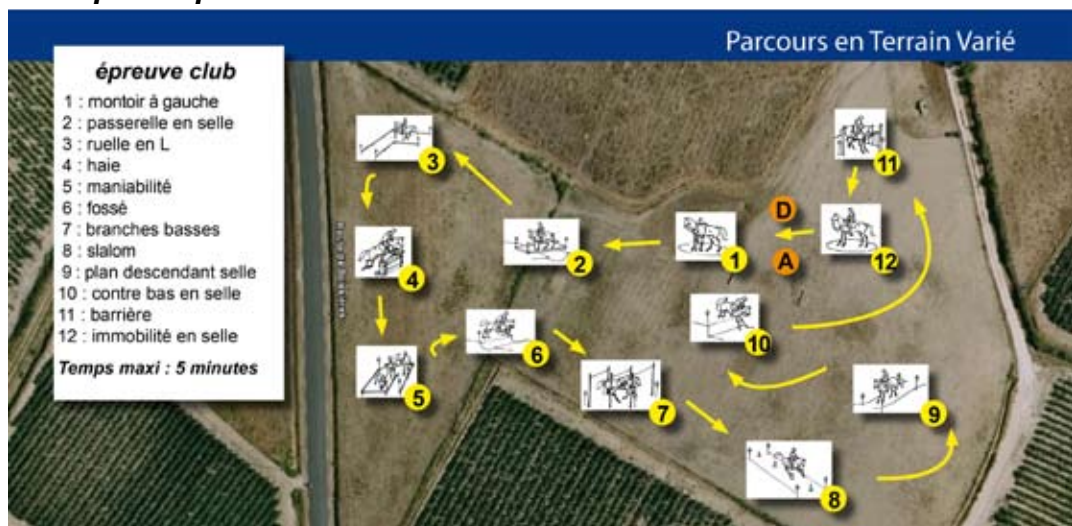
Les difficultés sont numérotées et fanionnées : rouge à droite avec le numéro, blanc à gauche.

Les allures sont libres sur et entre les difficultés, sauf cas particulier défini par le règlement et le chef de piste.

à noter

→ Non franchissement volontaire d'une difficulté. Vous devez : vous arrêter et vous présenter au juge de la difficulté en lui signifiant votre intention de ne pas la franchir. Vous aurez 0 sur cette difficulté.

Exemple de plan de PTV niveau Club



Liste des difficultés du PTV (en bleu italique : ne concerne pas le niveau Club)

- Barrière (corde, passage à niveau ou *pivotante*)
- Bordure maraîchère en main
- Bordure maraîchère en selle
- Branche(s) basse(s) en main
- Branche(s) basse(s) en selle
- Chapeau de gendarme
- Contrebas en main
- Contrebas en selle
- Contre-haut en main
- Contre-haut en selle
- Doline
- *Escalier descendant en main*
- *Escalier descendant en selle*
- *Escalier montant en main*
- *Escalier montant en selle*
- *Fossé en main*
- Fossé en selle
- Gué
- Haie vive
- Immobilité en main
- Immobilité en selle
- Maniabilité en main
- Maniabilité en selle
- Montoir à droite ou à gauche
- *Passage de sentier*
- Passerelle en main
- Passerelle en selle
- Plan ascendant en main
- Plan ascendant en selle
- Plan descendant en main
- Plan descendant en selle
- *Reculer en main*
- *Reculer en selle*
- *Ruelle en double U*
- Ruelle en L
- *Ruelle en U*
- Ruelle en Z
- Slalom
- Trêfle
- Tronc d'arbre en main
- Tronc d'arbre en selle
- *Van*

Notation

Chaque difficulté est noté sur 10 selon le barème, le total (Contrat + Style + Pénalité) ne peut être négatif.

Il est attribué une note de contrat sur 7 et une note de style sur 3, auxquelles se retranchent des pénalités.

Pénalités

Refus : si le poney/cheval fait un pas en arrière, c'est un refus. Un arrêt suivi d'un saut de pied ferme n'est pas pénalisé, ni un pas de côté.

Dérobé : un poney/cheval est considéré comme ayant dérobé quand, présenté devant une difficulté, il évite de la franchir de telle sorte que le cavalier doit le représenter.

Volte : lorsque le concurrent recoupe la trace qu'il a faite avant de franchir une difficulté.

Après avoir été pénalisé pour un refus, un dérobé ou une chute, un concurrent peut recouper sa trace en effectuant une volte sans être pénalisé pour représenter la difficulté.

Chute : à pied, lorsque le concurrent met à terre une partie de son corps involontairement pour se rééquilibrer.

A cheval, lorsqu'il y a séparation de corps d'avec sa monture.

Une deuxième chute interrompt définitivement le parcours du concurrent avec note 0 sur le PTV.

Erreur de parcours (rectifiée ou non) : si le concurrent ne suit pas l'ordre ou omet une difficulté.

Dépassement de temps : 5 points pour la première minute commencée au delà du temps accordé, 15 points à partir de la deuxième minute, 30 points à partir de la troisième minute commencée. En cas de dépassement supérieur au double du temps accordé, la note sera 0 sur le test du PTV.

5. Classement général sur 500 points

Pour les épreuves par équipe

Le résultat de l'équipe est la somme des trois meilleurs résultats individuels des concurrents de l'équipe, divisé par trois et ajouté au résultat collectif du POR. Le résultat individuel d'un concurrent est la somme des trois tests individuels (Présentation, MA et PTV).

Si à la suite d'élimination, forfait ou abandon, une équipe comporte moins de trois concurrents, elle sera éliminée.

Pour les épreuves individuelles

Le résultat est l'addition des quatre tests.

6. Qualification

Vous pouvez consulter, quelques jours après le concours, les points accordés pour les qualifications au championnat de France, voir ffe.com, FEE Club SIF, BO et Qualifications.

à noter

→ En épreuve Club, le PTV est noté sur 120 points.

→ L'épreuve spéciale PTV est identique au PTV du TREC, les concurrents ne font pas le POR ni la présentation.



L'organisation d'un TREC ne se prend pas à la légère, mais en suivant la méthodologie décrite ci-après, on peut avoir l'assurance d'une journée de compétition bien remplie, riche en souvenirs pour les cavaliers et bénévoles de l'organisation.

1. Aspect administratif et Déclaration Unique de Concours (DUC)

L'organisateur doit disposer d'un compte FFE et d'une assurance responsabilité civile spécifique à l'organisation de manifestations sportives.

L'organisateur peut saisir ses DUC deux fois par an après s'être identifié avec son code adhérent et son code secret :

- du 1er octobre au 15 novembre pour les concours et se déroulant du 1er janvier au 31 décembre de l'année suivante
- du 1er avril au 15 mai pour les concours non enregistrés se déroulant du 1er juillet au 31 décembre suivant.

Il faut alors renseigner les champs obligatoires.

Le CRE dispose alors de deux périodes pour valider les DUC :

- du 15 au 30 novembre
- du 15 au 31 mai

Pour saisir un concours hors-délai (hors période de saisie de DUC), il faut être dans les 20 à 30 jours avant la date du concours.

Aller dans Duc/Evénements, Nouvel événement, remplir tous les champs.

Votre DUC sera validée par le CRE sous 7 jours.

→ Déclaration Préfectorale du POR.

C'est une déclaration allégée, (directement téléchargeable en tapant **cerfa 13447*02** sur un moteur de recherche). A faire un mois avant le concours.

Vous êtes tenu d'informer par courrier les maires des communes traversées, les propriétaires de chemins privés empruntés par l'itinéraire et, le cas échéant, l'ONF et autres organismes publics.

à noter

→ En fin de saison, il est important de préparer le calendrier régional de TREC. L'organisateur doit communiquer au CRE les dates des épreuves prévues.

→ Après accord du CRE, vous pouvez programmer votre compétition sur le SIF, voir précisions ci-contre.

→ Pour ouvrir votre concours aux engagements, aller dans DUC/Evénements, puis sur le N° de l'événement concerné puis cliquer sur le N° du concours. Aller ensuite dans ouvrir aux engagements et confirmer.

Année	Division	Discipline	Région	Département	Nom du concours	Date de début
2010	Toutes	TREC	Languedoc Roussillon	Tous	TREC Club	21/03/2010
2010	Toutes	TREC	Languedoc Roussillon	Tous	TREC Club	21/03/2010
2010	Toutes	TREC	Languedoc Roussillon	Tous	TREC Club	04/04/2010
2010	Toutes	TREC	Languedoc Roussillon	Tous	TREC Club	18/04/2010
2010	Toutes	TREC	Languedoc Roussillon	Tous	TREC Club	13/05/2010
2010	Toutes	TREC	Languedoc Roussillon	Tous	TREC Club	16/05/2010
2010	Toutes	TREC	Languedoc Roussillon	Tous	TREC Div.	23/05/2010

2. Besoins matériels

Le site organisateur doit disposer :

- D'un terrain, à transformer en parking, pour accueillir les véhicules (vans et camions) et éventuellement paddocks pour les chevaux avec point d'eau.
- D'un bon réseau de chemins de randonnée pour le POR.
- D'un terrain de détente pour la MA et le PTV.
- D'un terrain adapté pour le PTV (mini 10000 m²).
- D'une zone permettant de tracer le couloir des allures (100 à 150 m de longueur) sur un sol adapté, avec espace au départ et à l'arrivée.
- Pour l'épreuve salle des cartes : d'une aire d'attache pour les chevaux et de salle ou espace couvert pour les participants.
- Pour l'organisation : un espace accueil, affichage, informatique, sono, et contrôle départ POR.
- Des sanitaires, une buvette et un espace remise des prix.

3. Besoins humains

L'organisateur doit s'entourer de :

- Chef de piste POR et PTV,
- Président de jury, et juges assesseurs,
- Autres bénévoles (accueil, parking, buvette, sono, photographe...).

4. Organisation du POR

L'organisateur doit proposer aux concurrents un itinéraire d'une distance maxi de 12 à 40 km suivant le niveau (voir page 3).

Cet itinéraire peut être tracé sur cartographie informatique (carto-explorer ou géorando), mais devra être intégralement reconnu par le chef de piste afin de s'assurer de la praticabilité du terrain et de l'absence de danger pour les cavaliers. Le choix des points de contrôle et des vitesses par tronçon fera l'objet d'une validation terrain.

Le calcul des distances et temps idéaux peut se faire sur ces logiciels cartographique et tableur ou par méthode traditionnelle (curvimètre) sur carte et calculette.

à noter

→ Le terrain de PTV peut servir toute l'année au club, y compris pour le passage des galops de pleine nature.



→ La commission TREC du CRE LR organise régulièrement des formations de juge et de chef de piste POR et PTV.

→ La cartographie informatique (peu coûteuse) permet d'imprimer les matrices des itinéraires et de carte vierge à reproduire en photocopies couleurs.

Exemple de feuille de calcul distance, moyenne, temps

TREC POR club	TOTAL km	11,36		
	KM	MOYENNE	temps idéal	arrêts
TRONCON 1	2,04	7	17	5
TRONCON 2	2,92	10	18	5
TRONCON 3	2,42	6	24	5
TRONCON 4	2,63	5	32	5
TRONCON 5	1,35	6	14	0
TOTAL	11,36	6,7	102,0	20
			soit 1h42	2h02

Vous devrez éditer pour le POR :

- Les cartes vierges au 1/25000, en couleur, en quantité suffisante pour les concurrents.
- Les matrices des tracés au 1/25000, en couleur, à plastifier, à raison de 4 par table de carte.
- Un carnet de route par équipe ou individuel, avec mention des numéros de dossards, tel d'urgence et recommandations au recto et modèle ci-dessous du verso, à reproduire sur papier cartonné.

Parcours d'orientation et de régularité

contrôle	arrivée au contrôle	départ du contrôle	obs. péna	signature contrôle	balise
Départ					
1					
2					
3					
4					
5					
Arrivée					

Pénalités : MC arrivée mauvais chemin. PDA pas droit et en avant. Observation : FNC ferrure non conforme

- Les informations "vitesse" à afficher en salle des cartes et points de contrôle.
- Une carte avec tracé et points de contrôle pour affichage lors des résultats.
- Les balises des contrôles de passage si vous en avez prévu sur l'itinéraire.
- Les numéros de dossards de tous les concurrents.
- Feuilles des points de contrôle, départ et arrivée, avec n° de dossard, temps arrivée et départ et remarques.

à noter

→ Les concurrents sont tenus d'avoir un porte dossard, celui-ci sera porté durant tout le TREC, pour permettre au juges les notations.

→ Au niveau club, la carte remise aux concurrents peut être pré tracée, ou faire l'objet d'un road book, l'itinéraire peut aussi être balisé sur certaines parties.



Moyens humains et matériel pour le POR

→ L'idéal est de prévoir 2 juges par contrôle, sauf s'ils aiment la solitude! Plus une personne au timing salle des cartes et départ et un ou deux juges pour la présentation du couple. Deux personnes pour le contact avec les contrôleurs et la saisie informatique, avec ordinateur et imprimante.

→ Prévoir une personne munie d'un véhicule tout terrain ou quad ou moto, avec portable et trousse pharmacie, pour éventuellement partir à la recherche de concurrent égaré.

→ Pendules radio pilotées pour le départ, et chaque point de contrôle et arrivée.

→ Plâtre et fanions pour matérialiser les lignes de départ et les arrivées points de contrôle.

→ Talkie-walkie longue portée, CB, ou téléphone portable pour liaison entre PC et contrôleurs. (Permet une saisie des temps au fur et à mesure du POR, pour sortie des résultats intermédiaires plus rapide).

→ Eau et "confort" pour les contrôleurs.

→ Enveloppes pour mettre un portable par équipe ou par individuel sous scellé.

→ Prévoir porte dossard pour les concurrents n'en n'ayant pas.

Déroulement du POR et présentation du couple

→ En fonction du nombre total de participants vous pouvez faire entrer en salle des cartes jusqu'à trois équipes ou individuels avec 5 minutes d'intervalle.

Aménagez la salle des cartes en conséquence.

Durée par individuel ou équipe : 15 minutes en salle des carte.

→ Si vous ne l'avez pas fait lors de l'accueil, mettez un portable par équipe et individuel sous enveloppe scellée, en relevant le numéro auparavant.

→ La présentation du couple (durée environ 5 minutes) peut se faire avant ou en sortie de salle des cartes, avant le départ du POR, tenez en compte dans les horaires de passage.

→ Annoncez le décompte des minutes restantes avant le départ des concurrents.

→ Indiquez aux contrôleurs, une fois tous les cavaliers passés, la levée de leurs postes, à leur retour saisissez les heures et conditions d'arrivée et de départ de chaque individuel ou équipe pour le calcul des pénalités de temps et de passage du tronçon (voir page 4).

à noter

→ Prévenez les concurrents qu'ils peuvent utiliser le portable s'ils sont égarés depuis longtemps.

→ Avant le départ du premier cavalier, assurez-vous que les contrôleurs sont en place, l'idéal est de leur avoir montré la veille leur emplacement, ou d'avoir une personne connaissant le parcours qui les place.

C'est aussi l'occasion de leur rappeler le règlement et leur rôle et de leur remettre le matériel du contrôle.



5. Organisation de la MA

Le terrain :

La difficulté de la Maîtrise des Allures réside uniquement dans la conduite du cheval et la conservation de l'allure, par conséquent, évitez les pièges extérieurs : pas d'éléments perturbateurs sur les abords, cavaliers en attente suffisamment éloignés, juges bien positionnés. Le terrain doit être plat et sans dévers, non accidenté et le couloir matérialisé de façon à ne pas effrayer les chevaux (le plâtre est conseillé).

Moyens humains et matériel :

- Trois juges au minimum : aux extrémités du couloir et au milieu, (capable de juger la régularité de l'allure).
- Une feuille de notation des temps du galop et du pas et remarques pour rupture d'allure ou pied sorti.
- Un chrono électronique avec cellules pour ceux qui en ont (voir les CDE), ou un chrono manuel.
- A la fin du test, la saisie des résultats peut se faire sur un logiciel qui attribue directement les notes en fonction du temps (voir page 15), ou sur un tableur préparé à l'avance.

6. Pause repas

Si les concurrents sont arrivés à l'heure le matin, s'il n'y en a pas eu trop de perdu sur le POR, et que la MA s'est bien enchaînée, on peut imaginer faire une pause repas avant le PTV. C'est l'occasion de remercier les bénévoles et de leur offrir le repas. Prévoir éventuellement un coin buvette et sandwich et la personne qui s'en occupe.

L'informatique ne s'arrête guère car il faut afficher les résultats intermédiaires des 3 premiers tests.

7. Organisation du PTV

Le terrain :

La distance totale du PTV est comprise entre 500 m et 1 km minimum selon le niveau, il faut prévoir 12, 16 ou 18 difficultés choisies parmi la liste officielle (voir page 6). Les cotes et feuilles de notes sont téléchargeables : ffe.com, Disciplines Equestres, TREC, fiches techniques.

- Prévoir des zones délimitées pour le public et un terrain de détente proche, pour que 5 à 6 cavaliers puissent détendre leurs chevaux, avec un ou deux obstacles.

à noter

→ Pour mesurer la longueur du couloir (100m en club, club élite, amateur ou 150 m en amateur élite) il est conseillé d'utiliser un mètre ruban et pour le tracé : une traceuse au plâtre.



→ Le cavalier peut se présenter 3 fois, mais a 30 s. maxi, pour passer la ligne de départ.

→ Les passages se font d'abord au galop.

→ Dans les 2 notes du test, la note 0 est donnée pour rupture d'allure, pied sorti du couloir ou temps dépassé avant la ligne de départ.

→ Les aménagements en remblai ou déblai (buttes, contre haut, fossé, gué, escalier, passage de sentier) doivent se faire au moins 6 mois avant le concours pour laisser le temps à la terre de se tasser. Voir cotes sur fiches techniques.

Les constructions

En plus de l'aménagement adapté à chaque type de terrain (en fonction des obstacles naturels et déclivités), vous aurez à construire des obstacles solides :

- Barrière : corde, passage à niveau ou à pivot (largeur 2 à 4 m, hauteur 1.20 à 1.40),
- Contre-haut de différentes hauteurs (de 0.40 à 1.20 et de 2.50 de front),
- Escalier (longueur de 3 à 6 m, marches de 0.80 de profondeur et 0.20 de haut, front 1.50 mini),
- Fossé (largeur 0.60 à 1.50, profondeur 0.50, front 4 m, oreillé en niveau Club),
- Gué (longueur 4 m, profondeur 0.40 à 1 m),
- Passerelle (largeur 1.50, une rambarde mini hauteur 1 m maxi),
- Tronc (hauteur 0.40 à 1.10, largeur 4 m, oreillé en club).

Les aménagements mobiles

Ils permettent de varier le tracé du PTV à chaque compétition.

- Bordure maraîchère (largeur 0.55 à 1 m, longueur 8 m, matériel : 4 barres ou 1/2 rondes de 4 m),
- Branches basses (combinaison de 3 à 5 branches basses, intervalle 2 à 3 m, largeur 2 m, matériel : 6 à 10 supports gradués de 1.20 à 2.10),
- Haie vive (hauteur 0.60 à 1.10, front 4 m, oreillé en club, épaisseur maxi 0.50, barrée à 0.15 du haut de la partie brossée),
- Immobilité en selle et montoir (cercle de 2.50 de diamètre tracé au sol au plâtre),
- Immobilité (2 cercles concentriques de 4 et 8 m de diamètre tracés au sol au plâtre),
- Maniabilité (labyrinthe en forme de double U, largeur du couloir de 0.90 à 1 m, longueur 4m, au sol ou surélevé de 0.40 maxi, matériel : barres adaptées et supports),
- Reculer (longueur de 2 à 3 m, largeur de 0.80 à 1 m, matériel : 2 barres ou 1/2 rondes de 4 m fixées au sol),
- Ruelles en double U, en L, en U, et en Z (voir fiches techniques pour cotes, matériel : barres de 3 et 4 m, supports),
- Slalom (5 à 6 portes matérialisées par des cônes ou piquets, intervalle 5 à 6 m selon le niveau),
- Trèfle (voir cotes, matériel : 3 bidons ou objets volumineux hauteur mini 1.30),
- Van (van 2 places, bas-flanc ouvert, stabilisé).

à noter

→ Réalisez vos constructions en plusieurs tranches en fonction des niveaux d'épreuves organisées et pour amener de la nouveauté chaque année.

→ Les cotes sont indicatives, elles peuvent être revues à la baisse.



→ Des combinaisons sont possibles en fonction du niveau.

Le fanionnage et marquage au sol

→ Chaque difficulté doit être fanionnée en entrée et sortie d'obstacle, (sauf cas particulier immo, montoir, van) : rouge à droite avec le numéro en entrée, blanc à gauche. Prévoyez un code couleur pour les différents niveaux, les combinaisons sont marquées en plus avec des lettres A et B.

→ Certaines difficultés nécessitent le marquage d'un couloir au sol : chapeau de gendarme, doline, plan ascendant et descendant et slalom. D'autres, un tracé de cercles : immobilité et montoir. Tracez également les lignes de départ et arrivée qui sont aussi fanionnées.

La décoration

→ Pensez à embellir votre PTV, des prêts de plantes sont possible en trouvant une jardinerie comme sponsor.

Vous devrez éditer pour le PTV :

→ Le plan du PTV (voir exemple page 6), que vous pouvez mettre en copie dans les dossiers des participants distribués à l'accueil.

→ Les feuilles de notation des difficultés du PTV, (téléchargeables avec les fiches techniques), en quantité suffisante en fonction du nombre de concurrents.

→ Les feuilles de chrono du PTV.

Tracé et moyens humains :

→ **Le chef de piste** a la responsabilité du tracé, qui sera adapté à chaque niveau, en faisant varier les cotes et en créant des combinaisons, des enchaînements ou des difficultés associées pour les plus hauts niveaux.

Le but étant de créer des situations permettant de mettre en valeur la capacité de chaque couple à revenir rapidement au calme, à réaliser sereinement des enchaînements, le tout dans le respect du règlement et des règles de sécurité.

→ Dans la mesure du possible évitez que le tracé ne se recoupe, cela facilitera l'envoi de 2 cavaliers simultanément sur le PTV, en fonction du nombre de partants, utilisez le moins possible les PO (Passages Obligatoires), sauf pour éviter un passage dangereux.

→ Déterminez le temps maximum, l'idéal étant de tester le parcours à cheval, en laissant une marge supérieure.

à noter

→ **Marériel** : des numéros et carrés rouge et blanc sont en vente chez les fournisseur de plaques de concours, vous pouvez les fixer sur des piquets bois ou de clôture plastique. Pour le marquage, utilisez une traceuse au plâtre.

→ Vous pouvez attribuer une difficulté à chaque sponsor et la décorer en conséquence.



→ Si votre PTV comporte des branches basses, pensez à prévoir le toisage avant le test, avec un relevé des toises à transmettre au juge de la difficulté, pour le réglage des hauteurs, avant le départ des cavaliers sur le PTV.

→ Les **juges** sont souvent les mêmes que sur le POR, il peuvent être aidés par des juges assesseurs. Les juges remplissent les feuilles de notation selon le règlement (voir critères de notation et pénalités page 7).

Prévoir une réunion des juges avant l'épreuve.

La reconnaissance du PTV

→ Le parcours est reconnu à pied, individuellement ou en groupe selon l'horaire prévu, ce peut-être, en niveau club, l'occasion de rappeler brièvement les critères de notation des difficultés.

8. Saisie des résultats

L'informatique :

Vu le grand nombre de données, seul un programme informatique permet de traiter les résultats rapidement, vous pouvez, soit développer votre programme à partir de tableur, soit utiliser un programme développé dans certaines régions, à ce jour il n'existe pas de logiciel fédéral. Nous avons testé avec succès le logiciel LOGITREC, développé par Yann Platon, qui fonctionne en important le fichier des engagés sur le SIF. (Téléchargeable avec notice, sur : www.avenir-du-trec.fr; rubrique organisation).

La transmission des résultats au SIF :

Elle peut se faire soit en version papier, soit par saisie en ligne. Faites le rapidement pour être crédité du montant des engagements.

9. Bilan

Tirez un bilan de votre organisation, tant sur les moyens humains que matériels mis en œuvre.

Analysez les résultats du POR (points de contrôle manqués, temps des tronçons) et du PTV (moyenne de notation par difficulté, temps dépassé), pour assurer la conception de votre prochain TREC.

Réalisez une revue de presse pour les partenaires et publiez photos et résultats sur votre site.

à noter

→ Pour les épreuves club, juges et chefs de pistes peuvent être choisis au sein du club, pour les autres épreuves il faut que les officiels possèdent un agrément, suite à une formation FFE.

→ La garantie d'une remise des prix rapide, c'est le bon rodage de la saisie et de l'utilisation du logiciel, ainsi qu'une saisie au fur et à mesure des tests.

En plus des classements par test et généraux, le logiciel permet d'éditer une feuille de résultat par concurrent (attention, durée d'impression assez longue au delà de 30 cavaliers).



10. Retro-planning

En fin de saison :

Inscrire vos concours au calendrier pour la saison suivante.

6 mois avant le concours :

- Rechercher des sponsors publics et privés.
- Définir le tracé du POR qui sera demandé par la préfecture.
- Aménagements “lourds” du PTV

3 mois avant :

- Contacter les chefs de piste, juges et bénévoles pour s’assurer de leurs disponibilités.
- Préparer votre communication (affiche, programme, communiqué de presse). Envoi aux clubs, sellerie, écuries de propriétaires, presse.

2 mois avant :

- Déclaration préfectorale et courrier aux mairies.
- Vérification du POR, tracé définitif.
- Commander plaques et flots, recherche de lots.

1 mois avant :

- Tracé du PTV.
- Contacter les bénévoles et juges, préciser horaires et rôles.
- Prise en main du logiciel de saisie des résultats.
- Editer tous les documents papier du TREC (plans, cartes, feuilles de note...).
- Relance clubs et presse.

Dans la semaine avant :

- Editer la liste des concurrents (clôture le lundi minuit) et importation fichier pour informatique. Liste remise des prix.
- Définir horaires de passage, à communiquer aux engagés.
- Vérifier le POR, installer balises si besoin.
- Monter le PTV, couloir de MA.
- Réunion des juges et contrôleurs.
- Dossiers participants, dossards, dossiers contrôleurs et juges.
- Aménager parking et fléchage intérieur, paddocks et détentes.

La veille :

- Baliser l’accès au site sur les accès routiers.
- Disposer la salle des cartes et informatique, affichage officiel, buvette...
- Préparer les repas bénévoles.

à noter

→ Une bonne organisation, une bonne communication, une équipe rodée, c’est la garantie d’un concours réussi, avec un nombre d’engagés important.

→ Attention toutefois, un trop grand nombre de participants peut nuire à la réussite, vous avez la possibilité de limiter le nombre d’engagés lors de l’inscription du concours, (à vous de juger des limites).

Les engagements hors concours sont à proscrire.





Contacts utiles

Calendrier Officiel : www.ffe.com, FFE Club SIF, Compétition, BO, engts résultats.

FFE Club : tel. 02 54 94 46 21, club@ffe.com

FFE Compétition : tel. 02 54 94 46 31, compétition@ffe.com

CRE LR : tel. 04 66 57 69 45, crelr@yahoo.fr, www.crelr.ffe.com

Calendrier TREC limitrophes :

Provence : www.provence-trec.com

Rhône-Alpes : www.trec-rhonealpes.com

Midi-Pyrénées : www.crte-midi-pyrenees.com

Auvergne : www.equitation-auvergne.com

Clubs Languedoc Roussillon organisateurs saison 2010 :

30 Gard : Kalinka loisirs équestre, tel. 04 66 88 79 71, www.kalinka.ffe.com

34 Hérault : Equitation Assignan nature, tel. 04 67 89 75 83, www.equitassignan.ffe.com
Cavaliers de la plaine, tel. 04 67 55 78 75, www.lescavaliersdelaplaine.ffe.com
Ferme équestre Les Farfadets, tel. 04 67 59 86 17, www.lesfarfadets.ffe.com

66 PO : Ecurie St Jacques, tel. 04 68 34 12 16, www.ecuries-saint-jacques.com

Elevage de l'Illa, tel. 06 82 04 50 79

Equi loisir 66, tel. 06 75 66 48 50, www.equi-loisir-66.com

La colonie, tel. 06 12 47 06 77

Ecurie du Mas Llinas, tel. 04 68 83 25 46

Ecuries du Mas Palegry, tel. 04 68 54 61 71, www.ecuriesdumaspalegry.com

Matériel TREC :

DJC Dalloz (Branches basses, mania, slalom), tel. 03 84 41 21 36

Livres, magazine et DVD :

Le guide du cavalier de Trec de J. Capellier

Le cheval d'extérieur, l'éduquer, le dresser de Véronique de Saint-Vaulry

Lire une carte et s'orienter de Bruno Valcke

Etre Cavalier de pleine nature, éditions Lavauzelle

DVD le TREC par Jean de Chatillon.

Magazine Randonner à Cheval avec rubrique TREC, tous les 2 mois.

Le guide du TREC

Conception, mise en page : Gilles Coladon

Photos : Wolfgang Maurouard, Philippe Veaux, Gilles Coladon

Documentation : Règlement des compétitions FFE 2010 et 2011.

Organiser un TREC de Nadia Fontaine (2008), manuel officiel du TREC (2004).

Conseillé technique : Thierry Maurouard.

Impression : Pop'com.

Edition : Commission TREC du CRE LR. Septembre 2010

Droits de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Illustration V. de Saint-Vaulry



comité régional d'équitation



www.crelr.com



04 66 57 69 45